

Infos pratiques

SECOURS

- 18** **Pompiers**
(112 pour les téléphones portables)
- 17** **Police Secours**
- 15** **SAMU**

INFORMATIONS

SPIRAL
04 37 91 44 44
www.lyon-spiral.org
Mairie de la commune

Le risque zero n'existe pas.
Dans toutes nos activités quotidiennes nous sommes exposés à des dangers. Pour réduire au maximum les risques d'accident, nous devons connaître les situations de danger et savoir quel comportement adapter.

Ce guide a été conçu dans cet esprit pour vous y aider.

SMIRIL
Syndicat Mixte du Rhône, des îles et des Lignes

ENR
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Feyzin / Grigny
Trigny / Millery
Sierentzen / Rhône
Tangay / Vernaison

Agenda d'Été
04 77 39 06 88

PRODIGES

MUSEUM

ESPACE NATURE
îles & Lignes
du RHÔNE

SYNDICAT MIXTE DU RHÔNE, DES ÎLES ET DES LIGNES

- Connaître pour mieux se protéger
- des risques industriels
- des risques hydrauliques
- des risques liés à l'espace environnant

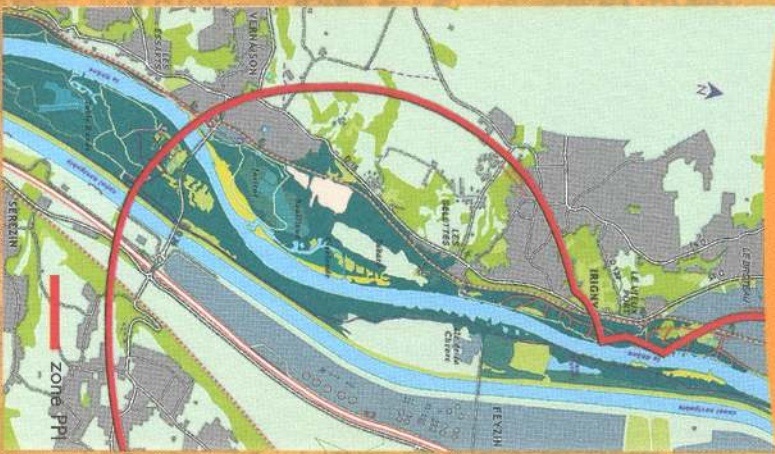


Guide du Promeneur

responsable
Le Rhône au sud de Lyon

Risques industriels

Risques hydrauliques
Risques de l'espace environnant



Certains zones du site sont soumises à des risques industriels et signalées par des panneaux.

Certaines usines peuvent être à l'origine d'un accident très grave, heureusement très rare, dont les conséquences dépassent l'enceinte du site en faisant courir un risque aux personnes, aux biens ou à l'environnement (incendie, explosion, fuite de gaz toxiques).

Dans ce type de situation, le Préfet déclenche le Plan Particulier d'intervention (PPI) spécifique à l'établissement en cause. Le PPI organise et planifie les moyens publics d'intervention qui doivent être mis en œuvre. Le PPI est prévu pour s'appliquer dans une zone prédéfinie (zone PPI) à l'intérieur de laquelle l'accident peut générer des effets sur la santé des personnes.

Nature du risque

Incendie



Explosion



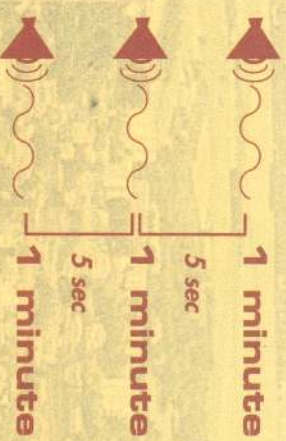
Fuite de gaz toxiques



Alerte

Une sirène retentit :

Son modulé de trois fois une minute espacées de cinq secondes.



Fin d'alerte

La sirène retentit une deuxième fois :

Son continu pendant une minute : fin d'alerte



Remarque : c'est le signal que vous entendez le premier mercredi de chaque mois, à midi.

Si vous ne connaissez pas les sons de l'alerte, un numéro de téléphone gratuit est à votre disposition :
N°vert 0800 50 73 05

Pour plus d'information

- Campagnes d'information du SPIRAL (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise).
- Document d'information communal sur les risques majeurs dans les mairies des communes concernées.

Conduite à tenir

- 1 - Evacuez le secteur
- 2 - Fermez-vous dans le bâtiment ouvert le plus proche
- 3 - Ecoutez la radio
France Info, France Inter...
(GO ou FM) qui précisera la nature du danger, l'évolution de la situation, les consignes à respecter.

4 - Ne téléphonez pas
les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.

5 - Evitez toute flamme ou étincelle
vous pourriez provoquer une explosion.

Des panneaux sur le site vous indiquent la zone PPI et les itinéraires d'évacuation.

